



Le Président sud-africain Jacob Zuma

Plus le samedi 19 février 2011 approche, plus les chances du retour de Marc Ravalomanana s'amenuisent. S'il persiste, il sera vraiment *persona non grata* en Afrique du Sud. S'il ne l'est déjà. D'où sa fuite en avant. Voici un communiqué officiel qui se passe de tout commentaire.

COMMUNIQUE DE PRESSE

A propos du supposé retour, samedi, de l'ancien Président Ravalomanana Marc, le Ministre des Affaires Etrangères, le Vice-Amiral d'Escadre Ramaroson Rarison Hippolyte a convoqué dans son bureau l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud à Madagascar, ce matin (Ndlr : vendredi 18 février 2011).

L'Ambassadeur sud africain a, à cette occasion, réitéré la position officielle de la République

d'Afrique du Sud concernant le retour au pays de l'Ancien Président Marc Ravalomanana :
L'Afrique du Sud reste fidèle aux dispositions de Maputo qui stipulent que cet ancien Président ne doit rentrer à Madagascar à moins que les conditions favorables ne soient réunies, c'est-à-dire la mise en place d'un Gouvernement élu, ce qui a été raffermi par la feuille de route des médiateurs de la SADC. Ce, malgré les difficultés pour le gouvernement sud africain de le dissuader de rentrer, par souci de sécurité et de stabilité dans le pays.

Le 7 février dernier, l'ancien Président a rencontré le Ministre sud africain des Affaires Etrangères, qui a réitéré cette position de l'Afrique du Sud.

Recueillis par Jeannot Ramambazafy – 18 février 2011